

Volet africanisation des indicateurs de durabilité

Note de synthèse d'exécution

Montpellier, le 16 juin 2016

Michel Fok et Bruno Bachelier

LISTE DE INDICATEURS AFRICANISES

La liste des indicateurs de durabilité de la production cotonnière, à identifier en prévision d'une opération de collecte pour les renseigner, a été établie lors de l'atelier à Dakar en septembre 2015. Cette liste a résulté de la discussion du cadre d'indicateurs proposé par le SEEP (Social Environmental and Economic Performance of cotton production, sous l'égide de l'ICAC), pour ne retenir que les indicateurs qui paraissent pertinents dans les contextes des pays de l'Afrique francophone. Les intitulés des indicateurs retenus à partir du canevas SEEP ont été souvent modifiés pour les rendre plus adaptés aux pays concernés. Des indicateurs ont été également ajoutés, notamment pour enrichir les indicateurs relatifs à la biodiversité. Les indicateurs sur le nombre d'arbres mais aussi sur le nombre d'essences d'arbres sont spécifiques à la particularité d'une agriculture peu motorisée et avec maintien d'une activité de cueillette.

La liste des indicateurs africanisés est reproduite en annexe 1. La filiation avec le cadre initial des indicateurs de SEEP est indiquée. Sur les 72 indicateurs que les partenaires du projet devaient essayer de renseigner, 45 étaient issus de cadre SEEP, mais sept seulement ont gardé exactement les intitulés d'origine. L'identification des indicateurs africanisés a été poussée jusqu'à celle des données brutes à collecter pour renseigner les indicateurs.

Dans la pratique, le tableau de la liste des indicateurs africanisés, avec une colonne relative aux données brutes, a servi de support à la transcription des données collectées. A posteriori, l'on peut noter que l'identification des données brutes aurait pu être encore plus détaillée et que le formatage du tableau aurait pu être rendu plus adapté, aussi bien pour l'inscription des valeurs des données que pour la récupération de celles-ci en vue de leur traitement.

Trois pays ont pu procéder à la collecte des données pour renseigner les indicateurs africanisés de durabilité, il s'agit du Cameroun, du Sénégal et du Togo. Il était attendu que la collecte puisse se faire également au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, et en Côte d'Ivoire.

Les données collectées sont reproduites en Annexes 2, 3 et 4 et elles ont été discutées lors de l'atelier de clôture à Cotonou du 18 au 19 mai 2016, mais elles ont été communiquées peu de temps avant l'événement. Comme on peut le constater, le mode de saisie des données, directement sur le tableau des indicateurs, ne prête pas à une exploitation aisée des données.

Les données collectées ont concerné une seule campagne (2014-15) pour les trois pays. Le Cameroun s'est distingué à fournir les données de quelques données brutes couvrant quatre à cinq campagnes.

La présentation des données collectées a mis en évidence qu'une notice précisant la nature et le sens des données aurait permis une harmonisation meilleure entre les trois pays qui se sont impliqués, même si les cas de divergence ont été peu nombreux. Le cas le plus évident a concerné le nombre de jours pour indiquer le délai de paiement du coton-graine commercialisé. Ce délai devrait être compté à partir de la date de commercialisation, moment où le produit change de main (propriétaire), mais dans la pratique, certaines sociétés cotonnières ont pris l'habitude de se référer à la date de la pesée du coton-graine arrivé à l'usine d'égrenage.

La discussion sur les données collectées a abordé notamment le retour d'expérience pour disposer d'un regard critique sur la collecte des données. En s'inspirant de la démarche adoptée par les australiens, les représentants des trois pays ayant collecté les données ont été invités à se prononcer sur trois critères pour chaque indicateur ou les données brutes correspondantes : degré de facilité de la collecte, qualité ou degré de fiabilité de la donnée collectée, degré de priorité à considérer pour la collecte. Le mode de notation proposé correspondait à une notation à quatre niveaux, de 0 à 3, de la note la moins favorable à la plus favorable. Le Cameroun a effectivement noté sur 4 niveaux, alors que le Sénégal et le Togo ont noté sur 3 niveaux, de 1 à 3.

Le retour d'expérience dans la collecte des données pourrait pu être valorisé pour affiner la liste des indicateurs africanisés à retenir en définitive, mais cette valorisation n'a pas pu avoir lieu

avant la fin de l'exécution du projet. La durée de l'atelier final n'a pas permis de réaliser le travail de notation en séance plénière. L'exercice de notation a été initié par chacun des trois pays après la clôture de l'atelier et a dû être poursuivi ensuite en comité très restreint. La notation a été faite soit sur l'indicateur soit sur les données brutes correspondantes. Les résultats des notations sont reproduits dans les Annexes 5, 6 et 7.

Une séance supplémentaire de travail de groupe, à partir des notations apportées, permettrait de réduire la liste des indicateurs à renseigner effectivement dans une démarche de d'utilisation des indicateurs de durabilité.

OUTIL INFORMATIQUE DE SAISIE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES

Pour faciliter le travail d'inscription, de saisie et de traitement des données brutes pour renseigner les indicateurs de durabilité, un outil a été développé sous forme de base de données à partir du logiciel Access fourni habituellement dans le pack Office de Microsoft. L'outil, appelé IndikDurab, est conçu pour fonctionner sur poste fixe et de manière indépendante dans chaque pays. Les données sont ainsi saisies dans trois bases différentes (IndikDuran_cm, IndikDurab_sn et IndikDurab_tg) et la consolidation réalisée dans la base IndikDurab_conso. Des bases peuvent être fournies à tout autre pays désirant participer à la démarche de renseigner les indicateurs de durabilité. Cela peut inclure des pays anglophones car l'outil est déjà bilingue.

L'outil IndikDurab est présenté en Annexe 8 reproduisant les écrans de quatre étapes majeures de saisie. L'outil peut être ajusté aisément pour être adapté à la liste définitive des indicateurs, en tenant compte des retours d'expérience de la collecte de données réalisée par trois pays.

Une notice sur les données brutes à collecter peut être mise à jour facilement à partir de l'outil IndikDurab. L'annexe 9 en donne une version provisoire, dans laquelle des précisions sont fournies pour expliciter certaines données brutes à collecter. Cette version indique aussi que, pour certains indicateurs, l'éclatement en données brutes à collecter pourrait être plus poussé. Un tel éclatement rendrait plus aisé l'inscription et la saisie des valeurs des données brutes nécessaires.

Un support pour la transcription des données brutes est aussi développé, avec indication des numéros d'indicateurs et de données, pour faciliter grandement la saisie des données collectées

(Annexe 10).

L'utilisation de l'outil IndikDurab par les pays ne devrait pas poser de difficulté majeure après un accompagnement assez simple. Cet accompagnement n'a pas pu être réalisé lors de l'exécution d'un projet d'un an.

UN APERÇU DES INDICATEURS

Les données collectées pour renseigner les indicateurs de durabilité dans les trois pays sont réunies dans l'Annexe 11. De manière assez fréquente, certaines données brutes sont en soi des indicateurs. Dans d'autres cas, des calculs assez simples sur les données brutes aboutissent aux indicateurs retenus.

Les opérations de calcul, pour restituer seulement les valeurs des indicateurs et pas seulement celles des données, n'ont pas pu être effectuées en totalité à la fin du projet. Leur réalisation n'engendre pas de difficulté particulière, elle nécessite seulement un peu de temps. Il est possible de concevoir la réalisation automatisée de ces opérations, de sorte que les pays engagés dans la démarche d'indicateurs de durabilité pourront tirer encore plus de l'outil IndikDurab sans avoir à maîtriser le logiciel Access.

Les opérations pour aboutir à certains indicateurs peuvent exiger une manipulation d'une série de données brutes, comme c'est le cas de la dose d'utilisation des insecticides libellée en quantité de matières actives à l'hectare (Annexe 12). Cet indicateur exige de connaître les quantités de chaque type d'insecticide utilisé ainsi que sa composition en matières actives, ce qui n'est pas encore le cas avec les données fournies par le Sénégal.

L'indicateur ci-dessus mentionné est d'un intérêt particulier parce qu'on perçoit des différences entre les pays et que la valeur a évolué depuis le rapport du SEEP sur l'utilisation des insecticides dans six pays du monde. Dans ce rapport, l'Australie avait la dose la plus faible avec un kilogramme de matières actives à l'hectare (contre 5 au Brésil). C'est le même niveau observé en 2010 au Togo, pays qui ne recourt pas aux variétés transgéniques résistantes aux ravageurs. On constate que la dose au Cameroun et au Togo est devenue inférieure à un kilogramme, et surtout au Cameroun qui fait appel à de plusieurs familles récentes de matières actives et qui sont à des

teneurs très faibles.

La démarche d'utilisation des indicateurs de durabilité est prônée surtout pour suivre l'évolution dans le temps pour un indicateur. Le recueil de données sur une seule campagne a un intérêt réduit. Lorsque des données sont collectées sur plusieurs années, comme cela a été le cas pour le Cameroun pour un faible nombre de données, des évolutions peuvent être perçues (Annexe 13), même si des évolutions notables nécessitent des durées assez longues pour être observées.

CONCLUSION

Le renseignement des indicateurs de durabilité est réalisable en Afrique francophone. La liste des indicateurs à renseigner peut être affinée et réduite à la lumière de l'expérience engagée au cours du projet. Un outil informatique est disponible pour faciliter la saisie et l'exploitation des données, mais un peu de temps et de moyens serait nécessaire pour permettre la pleine appropriation par les pays cotonniers concernés en Afrique.